



Est-ce un problème d'indivision

Par **wil123_old**, le **23/06/2007 à 11:01**

Voilà j'aimerais acheter une maison avec un particulier mais un problème se pose.
En fait cette dame a reçu un terrain en donation de ces parents (elle y a construit une maison). Plus tard elle achète le terrain d'à côté qui appartient à sa sœur en sachant qu'elle n'est mariée. Son mari est décédé, elle veut maintenant vendre le tout et elle a eu 8 enfants.
Pour la partie où il y a la maison qu'elle a reçue de ces parents il ne devrait pas y avoir de problème. Mais pour qu'elle puisse vendre l'autre terrain qu'elle a acheté, faut-il que les 8 enfants soient d'accord car ils ont hérité de la part de leur père?
S'il y en a 1 qui ne veut pas!! Pourrais-je quand même acheter l'ensemble?
Si oui, quelles sont les conséquences? Pourrais-je construire sur cette partie de terrain si je l'achète?
J'espère que vous me comprenez!
Merci d'avance de vos réponses.